



Saint Martin-la-Porte

SAVOIE



**BULLETIN
MUNICIPAL
2012**
N 35



Editorial du Maire

En ce début d'année, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de bonheur et santé.

L'année 2012 s'en est allée, nous laissant la crise. Crise qui inquiète et déstabilise. Crise qui décourage et fait perdre espoir à tous les demandeurs d'emploi. En effet, les menaces de fermetures d'usines et le non renouvellement de nombreux postes dans les administrations ne restaurent pas la confiance. Malgré tout, afin de soutenir l'activité, de nombreux travaux ont été engagés dans la commune. Nous avons la satisfaction d'avoir réalisé et surtout vendu la quasi-totalité des lots de la première tranche du lotissement « la Touvière ». En ces temps difficiles, notre défi est de faire de notre village un territoire où l'on peut s'installer et vivre heureux. ...

*Gardons espoir et confiance.
Jean-Pierre Bernard.*

Informations

Mairie

Horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
Mardi, mercredi : 8h-12h
Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

Services administratifs :

Téléphone : 04 79 56 50 03
Fax : 04 79 59 29 15
E-mail : mairie-smlp@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale :

Téléphone : 04 79 20 49 23
E-mail : bibliotheque-smlp@orange.fr
Ouverture au public :
Lundi, mercredi et vendredi : 17h30-19h

Ecole primaire :

Téléphone : 04 79 56 67 62

Electricité : Synergie Maurienne

Téléphone : 04 79 56 50 66
Astreinte et dépannage en dehors des heures de bureau : 06 81 47 72 75

Sirtomm déchetterie de St Julien Montdenis

Tel : 04 79 59 63 52
Horaires d'ouverture
du lundi au samedi : 8h00-12h00 / 14h00-17h30

Gendarmerie Samu Pompiers
Tel = 17 Tel = 15 Tel = 18

Sommaire

Editorial du Maire	2
Budget communal	3
Travaux et vie communale	4 à 10
Les enfants de l'école	10 à 13
La bibliothèque	14
Synergie Maurienne	15 à 17
Le torrent de St Bernard	18 à 19
11 Novembre	19 à 21
Associations	22 à 25 et 30
Intercommunalité	26 à 32
Photo de classe 1951 - 52	33
Etat civil	34
Quiz	35 à 37

Crédit photos : Mairie de St Martin, G Charvet, G Bois, B Rech, Associations

Imprimerie **SALOMON/ROUX** - 04 79 64 00 62
SAVOIE - FRANCE - 15005 - 0313

Mise à disposition des bennes à Encombrants :

Du mardi 02 avril au lundi 08 avril : 2 jours à La Porte et le reste de la semaine au chef-lieu.
Du mardi 02 juillet au lundi 08 juillet : 2 jours à La Villette et le reste de la semaine au chef-lieu.
Du mardi 01 octobre au lundi 07 octobre : 2 jours à La Porte et le reste de la semaine au chef-lieu.

Compte administratif 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

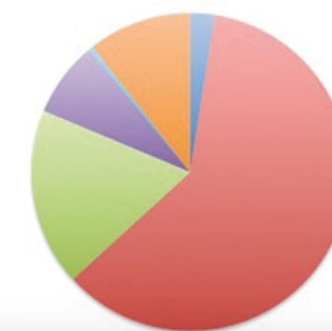
1-Charges à caractère général	141 726,66 €
2-Charges de personnel	182 886,08 €
3-Charges gestion courante	176 495,50 €
Charges financières	0,00 €
Autres charges	0,00 €

TOTAL BALANCE 501 108,24 €
849 531,04 €

RECETTES

1-Produits des services, du domaine	33 475,22 €
2-Impôts et taxes	820 706,31 €
3-Dotations et subventions	243 921,05 €
4-Produits de gestion courante	103 814,70 €
5-Autres produits	6 269,69 €
6-Excédent antérieur reporté	142 452,31 €

TOTAL BALANCE 1 350 639,28 €

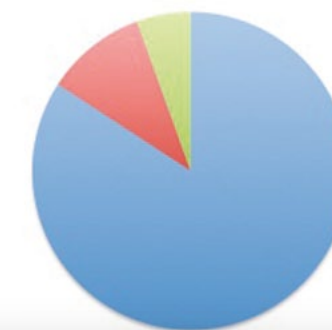
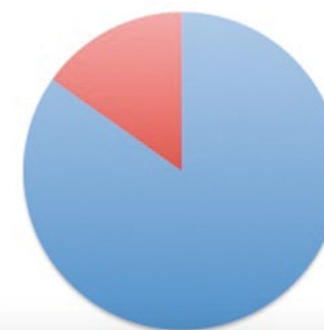


SECTION D'INVESTISSEMENT

1-Travaux effectués	838 292,87 €	1-Excédent fonctionnement capitalisé	899 509,03 €
2-Déficit reporté	150 617,03 €	2-Dotations, fonds divers	110 351,71 €
		3-Subventions d'investissement	58 828,58 €

TOTAL BALANCE 988 909,90 €
79 779,42 €

TOTAL BALANCES 1 068 689,32 €
929 310,46 €



Travaux de l'année

Travaux de la commune :

En 2012, la liste des travaux est importante, avec des chantiers plus ou moins longs et compliqués. Géographiquement, la commune a été impactée du nord au sud et d'est en ouest. Le maire et l'adjoint aux travaux ont donné beaucoup de leur temps et fait de nombreux kilomètres à pied ou en voiture pour être sur le terrain, au plus près des entreprises, le plus souvent possible.

La Bâchellerie :

- Réfection de l'adduction d'eau du chalet des « moutonniers » (selon des normes imposées par un géologue) et du captage de la source jusqu'au chalet. L'eau analysée est de très bonne qualité.
- Remise à neuf de l'assainissement et de la fosse septique devenus inutilisables à cause des années et des conditions atmosphériques hivernales.
- Reprise et consolidation des fondations du chalet pour éviter une détérioration rapide due au glissement du terrain. Construction de drains autour du chalet.

■ **Entreprise :** Verney Frères.

La Villette :

Les travaux du parking de la Villette sont enfin terminés. Le retard est dû à la découverte d'un mur en belles pierres cachées sous une couche d'enduit jaunâtre. La remise en état initial du mur a pris plus de temps que prévu, mais le résultat en vaut la peine. Désormais 13 places de stationnement sont disponibles et au printemps les toilettes seront terminées par les employés communaux.

■ **Entreprise :** Jamen.

- Aménagement de la RD 219 par un procédé de chicanes dans la traversée de la Villette pour ralentir la vitesse des véhicules. (projet DDT).

■ **Entreprise :** Martoia.

La Porte :

- Aménagement d'une aire de jeux dans l'ancienne cour d'école, en concertation avec les parents. Reste à installer le « mur d'escalade » par un guide de la Porte.

- Pose de 140 mètres linéaires de glissières en bois aux endroits stratégiques sur la route de la Balme.

■ **Entreprise :** VRD Services.

- Aménagement, dans le bas du village, d'une cunette et d'un regard pour la récupération des eaux pluviales.

■ **Entreprise :** Eiffage.

- Des travaux de remise en état du mur derrière le retable de la chapelle de Notre Dame de Bon Secours ont débuté, la restauration de l'oratoire (route de la Balme) et d'un ex-voto de la chapelle Sainte Anne sont prévus pour le printemps.

St Martin chef-lieu

- La Gide

- o Pose de chenaux et de descentes d'eaux pluviales sur la fumière de la ferme. Ces travaux étaient nécessaires pour que les eaux de pluie ne s'écoulaient plus chez les voisins au lotissement de la Gide.

■ **Entreprise :** Covarel.

- o Pose de 90 mètres linéaires de glissières sur la RD 219 dans le virage de la Gide pour sécuriser le trafic routier.

- La Combe

- o Réfection totale de la toiture du gymnase dans un souci d'économie d'énergie. Remplacement des panneaux polyester par des panneaux en polycarbonate alvéolaire pour améliorer l'isolation thermique. La réfection et la modernisation des sanitaires sont prévues pour le printemps ainsi que l'isolation des murs.

■ **Entreprise :** Strika.

- Les Champs

o Restauration totale des peintures murales et de la voûte de la chapelle Notre Dame de la Miséricorde, réfection du plancher et du pas de porte. Datation du bois de la toiture par analyse selon un procédé de dendrochronologie : 1680 et 1681, années d'abattage des arbres.

■ **Entreprise :** Atelier C.

o Réfection totale des réseaux humides : égouts, eau potable, eau non potable. La section des tuyaux du réseau pluvial a été augmentée pour éviter les débordements en cas d'orage, comme cela se produisait auparavant.

■ **Entreprise :** Manno.

- Les Coings

- o Au groupe scolaire, les cuves à fuel acier, en très mauvais état, ont été remplacées par des cuves doubles parois. Les odeurs ont enfin disparu dans les montées d'escalier.

■ **Entreprise :** Bernard Plaisance.

■ **Entreprise de démolition :** AB Net Cuve.

- La Mère du Rieu

- o Un Skate Park a été créé sur le site de la Mère du Rieu pour les jeunes de St Martin. Il était très attendu et depuis sa mise en service, la fréquentation ne baisse pas. Poubelles, tables, bancs sont déjà installés. On réfléchit à améliorer l'accueil du site.

■ **Entreprise :** 3R Factory.





Le lotissement de la Touvière

Par manque de terrains viabilisés, nos jeunes couples partaient s'installer dans les communes voisines. Afin de stopper cette hémorragie le Conseil Municipal a décidé de réaliser un lotissement au lieu-dit « La Touvière » et « Champ Jacquet ».



- o Le 11 Janvier 2012, le marché d'une première tranche de 9 lots est attribué à l'entreprise Martoïa de St Jean de Maurienne.
- o Le 29 Mars 2012, les travaux débutent contrôlés par le cabinet E T I de Verrens-Arvey, maître d'œuvre.
- o Le 29 Novembre 2012 : réception des travaux.

Actuellement, 8 lots sur 9 ont été vendus. Une 2^{ème} tranche sera engagée dès le printemps 2013.

Maintenir notre école et notre population, afin de rester une commune digne de ce nom est notre objectif premier.

Travaux divers :

D'autres travaux moins onéreux mais tout aussi utiles ont été réalisés, en grande partie, par les agents communaux, Jean-François, Stéphane et Guy pendant la saison estivale :

- la protection des drains au chalet forestier,
- la démolition du chalet en ruine à la Planchette,
- la construction d'un auvent au four de Mollardurand,
- la reconstruction d'une partie du mur du jardin de la cure,
- la réfection d'un appartement au groupe scolaire,
- la pose d'une fontaine d'eau potable aux Collombs,
- les aménagements autour du garage communal,

La gestion de l'eau potable et non potable, la propreté du village, les travaux d'entretien des bâtiments communaux, des routes et chemins, le fleurissement de la commune etc.....sont le quotidien des agents communaux sans oublier le déneigement l'hiver.

Autres chantiers :

D'autres chantiers dont le maître d'ouvrage n'est pas la commune sont en cours ou se terminent.

Le renforcement de la plage de dépôt à Montcuchet et la réfection des seuils dans le Benoît par le RTM.

Le curage de l'Arc au niveau de Calypso par la SFTRF et la Communauté de Communes.

La modification de la ligne 400 000V aux Encombres par le RTE. Des négociations sont en cours pour une remise en état et une amélioration pérenne de la piste.



Réunion publique du 17 Octobre 2012.

Lors de la réunion publique, Caroline Métifiot, du cabinet Terre d'Urbanisme, a expliqué à l'assemblée :

Ce qu'est un P.L.U et à quoi ça sert :

C'est un outil de gestion des droits des sols,
C'est un outil d'encadrement du développement communal,
L'intérêt collectif prime sur l'intérêt privé.

La procédure d'élaboration du P.L.U après délibération du Conseil Municipal :

Phases d'études :

- o Diagnostic.
- o P.A.D.D.
- o Règlement.
- o Orientations d'aménagement et de programmation.
- o Justifications – évaluation environnementale – annexes.

Phases administratives :

Bilan de la concertation et délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet de P.L.U :

- a. Le maire transmet pour avis le projet aux personnes publiques associées : durée 3 mois.
- b. Le maire saisit le tribunal administratif pour désignation du commissaire enquêteur : durée 1 mois.

Enquête publique : 1 mois.

Rapport du Commissaire Enquêteur : 1 mois.

Le Conseil Municipal approuve le P.L.U.

Les possibilités de développement urbain limitées par un cadre réglementaire :

Ce que doit prendre en compte le P.L.U :

- Le « porter à connaissance ».
- La loi Urbanisme et Habitat.
- La loi montagne.
- Les risques naturels et technologiques.
- L'assainissement.
- L'eau potable.
- Les autres réseaux.
- Le paysage.
- L'agriculture.
- Les zones protégées.
- Le Grenelle 2.

Les enjeux du territoire :**Les enjeux du diagnostic :**

- | | |
|---------------------------------|----------------------|
| La démographie. | La gestion de l'eau. |
| Le logement. | Le paysage. |
| Les transports et déplacements. | La biodiversité. |
| Les activités économiques. | |

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable :

- Le développement de l'offre de l'habitat.
 Le développement et le maintien des activités économiques :
- Le tourisme.
 - Le commerce.
 - Les activités industrielles et artisanales.
 - L'agriculture.
- Les déplacements.
 La prise en compte des risques naturels.
 La protection du patrimoine.
 La prise en compte du projet Lyon Turin.
 La préservation de l'environnement :
- Les milieux naturels et les continuités écologiques.
 - Le paysage.

Une cinquantaine de personnes a participé à la réunion publique. La réunion des personnes publiques associées a eu lieu en décembre. L'enquête publique aura lieu dans le courant du premier semestre 2013.

Nous arrivons à la phase finale du P.L.U. ■■■

Le site internet de St-Martin-la-Porte : smlp.fr

Le site internet de la commune vient d'être créé et mis en ligne. Objectif 3W (Lionel Ratel), quelques conseillers et surtout Bruno, notre secrétaire de mairie, ont beaucoup réfléchi et travaillé pour que ce site soit convivial, simple d'utilisation mais riche en informations.

La connaissance de notre village est l'objectif principal du site. C'est à l'heure actuelle notre meilleur moyen de communication vers l'extérieur.

La séduction : l'aspect graphique du site est important et Lionel s'est investi pour une image moderne et novatrice. Cela fait parti du processus de fidélisation des internautes. L'accessibilité : simple d'utilisation quelque soit le niveau de l'utilisateur.

L'actualisation : un site internet qui n'évolue pas ne peut séduire. Vous avez donc la possibilité :

- de proposer vos jolies photos pour « la galerie »,
- de créer un compte, pour votre association,
- de mettre en ligne votre entreprise,
- de publier vos annonces immobilières : ventes, locations annuelles ou saisonnières etc...

Pour que le site soit vivant, n'oubliez pas de l'actualiser. On compte sur vous.

Pour info : avant toute mise en ligne, vos propositions sont validées par le gestionnaire. ■■■

Il réunit les paramètres d'un site internet de qualité :

L'utilité : vous aurez accès aux différents travaux du Conseil Municipal, aux services délivrés par la mairie, aux disponibilités des salles communales, aux horaires et informations de la bibliothèque municipale, aux associations, aux entreprises etc...

**Une première fleur pour St-Martin-la-Porte**

St Martin participe au concours départemental des villages fleuris depuis 15 ans. Un effort permanent s'est manifesté et au fil des ans, on a pu constater les progrès réalisés.

**La commune a obtenu :**

- En 2007 : le 4^{ème} prix des villages fleuris au niveau départemental.
 - En 2008 : le 3^{ème} prix.
 - En 2009 : le 2nd prix.
 - En 2010 et 2011 : le 1^{er} prix.
- Depuis sa participation au concours, la progression a été constante. En 2012, l'équipe municipale a décidé, sur proposition du

Comité Départemental, de concourir au niveau régional, pour une 1^{ère} fleur.

Pour que l'été soit en beauté, l'année précédente, en novembre, la réflexion a porté sur le choix et l'harmonie des couleurs, des fleurs, des plantes vivaces, la composition des massifs et des jardinières.

Les critères pour l'obtention du label « villes et villages fleuris » ne sont pas uniquement le fleurissement, mais également la restauration et la conservation du patrimoine, la valorisation des bâtiments communaux et des sites remarquables, l'enfouissement des réseaux, l'assainissement avec séparatif entre égouts et eaux pluviales, la protection de l'environnement, etc.

Le 28 août, le jury régional du fleurissement, paysages et développement durable, a visité la commune.

Pour rappeler tous ces critères et mettre notre village en valeur, un solide dossier technique agrémenté de nombreuses photos a été remis à chaque juré.

Le 5 novembre dernier, après délibération, il lui a attribué la 1^{ère} fleur.

Le jury a apprécié les efforts faits sur l'ensemble de la commune pour la protection et le contrôle de l'urbanisme avec la mise en place du PLU, la qualité environnementale, les massifs en pleine terre, les talus végétalisés, les beaux jardins potagers et les maisons fleuries. Cependant, il pense que la configuration du village rendra difficile l'évolution dans le label.

C'est une belle récompense pour Stéphane et surtout une reconnaissance de son travail.

En plus d'être le jardinier de la commune, il est maintenant juré départemental pour les villages et maisons fleuris sur le secteur de Chambéry.

La cérémonie de remise des prix se déroulera au début de l'année 2013.

Concours communal des maisons fleuries de la commune sélectionnées par la commission environnement.

• **Villas : Michelland Odile**, Bois Achille, Collombet Robert, Deléglise René, Ravier Roland.

Une mention spéciale pour Deléglise Alain et Richard Daniel, sélectionnés toutes les années par la commune ou par le jury départemental.

• **Balcons et terrasses : Buisson Alain**, Assier Aimé, Bernard Alain, Choy Emmanuelle, Ratel Lucien, Laoucheria Azedine.

• **Décor floral sur voie publique : Sanchez David**, Pommard Alain, Dubois Léopold, Ratel Emile.

• **Lazard Anne-Marie** pour son chalet à Champieu.

• **Deléglise Jean Pierre** pour l'Auberge à la Planchette. ■■■



Un nouveau logo pour la commune

Le logo est à la commune ce que la photo est à la carte d'identité. A lui seul, il l'identifie de manière unique et participe à sa notoriété. C'est une signature : 2 couleurs principales, un site remarquable : la Maison Blanche et le nom de St-Martin-la-Porte en gros caractères, lisibles et associés à une carte graphique moderne.



L'ancien logo a bien vécu, il a contribué pendant de longues années à la distinction de notre commune. Il avait besoin d'être modernisé et plus lisible.

Graphiste : Créamel ...

Collecte pour la lutte contre le cancer

Vous avez décidé de soutenir le combat contre le cancer et nous vous en remercions. La collecte pour la Ligue contre le cancer sur la commune a rapporté, cette année, la somme de 3.618,00 €.

Vous rejoignez ainsi les milliers de bénévoles et donateurs qui soutiennent la Ligue pour la recherche scientifique et médicale, l'action pour les malades et leurs proches, l'information des publics, la prévention et la promotion des dépistages, la mobilisation de la société contre le cancer.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles, Mmes Huguette Deléglise, Marguerite Collombet, Aimée Bois, et Sidonie Ratel qui ont donné beaucoup de leur temps et de leur gentillesse pour cette noble cause. ...

Le mot de la classe maternelle

Bonjour,

Nous sommes les élèves de la maternelle de l'école de Saint Martin la Porte.

Nous travaillons avec notre maîtresse qui s'appelle Valérie et elle est aidée par Emilie et Aimée. Cette année encore nous avons fait notre repas à l'école avec les CP.

Mais nous sommes allés au marché de Saint Michel de Maurienne pour acheter les légumes. Pour Noël, nous allons de nouveau chanter devant les papas et les mamans avec tous les enfants de l'école. Au mois de juin, nous irons à Arêches-Beaufort pendant 3 jours et 2 nuits pour découvrir les paysages et le patrimoine.

Au revoir à tous et à bientôt.

Les élèves de la maternelle (dictée à l'adulte). ...



Sortie scolaire au Grand Filon et musée du félicien

Pour notre sortie de fin d'année, nous empruntons le car pour nous rendre aux Hurtières.

Arrivés, nous nous sommes séparés en trois groupes et avons visité la mine et le musée du Grand Filon. Un forgeron nous a montré comment extraire le métal de la pierre et le transformer en clous. Plus tard, nous avons rejoint le musée du Félicien pour étudier la vie dans les montagnes au XIXème siècle.



Ema, Albane

Sortie de ski de fond

L'hiver dernier, nous sommes allés faire du ski de fond à Bessans. D'abord, tout le monde va chercher des chaussures et des skis dans un magasin pas très loin des pistes. Ensuite nous déposons nos sacs dans une salle. Puis nous allons nous entraîner avec nos monitrices. Après un repas bien mérité, nous rechaussons nos skis pour des activités plus ludiques et c'est déjà l'heure du départ.



Enzo, Anthony, Alexis ...

Réflexion sur la rentrée 2013

A la rentrée 2012, nous avons échappé de peu à la fermeture d'une classe de notre école, avec 48 enfants scolarisés. Grâce à la tolérance de l'Education Nationale, celle-ci avait pu être conservée alors que l'effectif requis était de 51 élèves minimum.

Qu'en sera-t-il en 2013 ? Pour l'instant les prévisions sont les suivantes :

- **3** enfants nés en 2010 doivent faire leur rentrée scolaire,
- **8** partent en 6^{ème}, dont
- **3** à l'âge normal,
- **5 avec une année d'avance.**

Résultat : l'effectif passe de **48 à 43** élèves avec une fermeture de classe annoncée. Il manque **5 enfants** pour avoir un effectif stable.

Chercher l'erreur !!!

La recherche à tout prix d'élèves « surdoués » dans l'école ne va-t-elle pas définitivement condamner la 3^{ème} classe avec toutes les conséquences qui en découlent : classes à niveaux multiples, répercussion sur l'avenir, sur la commune, etc...

Lorsqu'une classe ferme, il faut être très optimiste pour espérer la rouvrir.

A l'heure actuelle, il y aurait 3 inscriptions supplémentaires.

Les parents d'élèves et la municipalité se mobilisent pour éviter cette catastrophe. Il serait souhaitable que dans la commune chacun participe à l'intérêt général.

MTB ...

Bilan de notre action / mobilisation suite à l'annonce d'une fermeture probable d'une classe à l'école de Saint-Martin-la-Porte.

Suite à l'annonce en mars dernier de la menace de « blocage » d'une classe dans notre école de Saint-Martin-la-Porte, nous nous sommes préoccupés des conséquences que pourrait engendrer une telle décision, sur l'école, pour nos enfants et mais également pour le développement de la commune.

En effet, soucieux de conserver et d'offrir des conditions d'apprentissage décentes à nos enfants mais également des conséquences que pourrait avoir la fermeture d'une classe pour notre commune, nous nous sommes concertés avec les parents, le maire et les conseillers municipaux et avons conduit un certain nombre d'actions :

Dès le mois de mars, entrée en concertation avec la mairie, plus constitution d'un groupe de parents pour réfléchir aux conséquences d'une telle décision et envisager les actions à mener.

Le 26 mars, une réunion a été organisée à la Mairie en présence du Maire, de ses conseillers municipaux et de l'ensemble des familles (**plus de 50 personnes étaient présentes**).

Le 30 mars, envoi d'un courrier au directeur d'Académie pour demander audience.

Le 6 avril, nous avons organisé un rassemblement dans la cour de l'école donnant lieu à des articles dans la presse locale (**plus de 150 personnes rassemblées**).

La pétition a recueilli 588 signatures (réalisées par les parents et la population qui s'est jointe à nous).

Et plus largement, l'information a été diffusée par le biais d'un affichage visible (articles de presse, affiches, banderoles) au sein de notre village mais également en bord de la route nationale et lors de manifestations locales (loto, tournois de basket, etc.).

Des courriers ont été envoyés à l'ensemble des élus locaux de Savoie. De plus, nous avons assisté à certaines réunions publiques à l'occasion des élections législatives.

Et enfin, le mardi 5 juin nous avons rencontré le directeur d'académie, en présence des représentants de la commune et des parents d'élèves.

En fonction des résultats de ces actions, nous étions prêts à entrevoir de nouvelles actions.

Nous souhaitons ainsi montrer notre détermination à ne pas laisser mourir notre école et se désertifier nos communes rurales de montagne en Savoie.

Comptant sur votre bienveillance et votre soutien à tous.

Les délégués des parents d'élèves de l'école de St-Martin-la-Porte et le collectif de parents qui s'est constitué pour l'occasion. ■■■

L'accueil périscolaire est un service créé pour répondre aux besoins des parents qui travaillent. Un local a été aménagé dans l'école, au rez-de-chaussée, côté cour.

Madame Parizet assure journalièrement l'accueil, agréable et sympathique, des lève-tôt, l'organisation des repas de midi et l'animation. Les enfants peuvent exercer des activités variées : lecture (les livres sont prêtés par la bibliothèque), jeux de société, jeux d'extérieur dans la cour ou sous le préau. Ils peuvent même jouer à la maîtresse avec papier et crayons. Les repas apportés le matin par les enfants ainsi que le goûter sont pris sur place. Deux micro-ondes et un frigo sont mis à disposition. Après la défection du gérant du restaurant, la solution des repas confectionnés par les parents a été retenue. Le règlement de la garderie périscolaire est à consulter sur le site internet : smlp.fr



Moyenne des inscriptions mensuelles par plages horaires :

Mois	7 h 30 à 8 h 30	11 h 30 à 13 h 30	16 h 30 à 18 h 30
Septembre 2012	5	4	4
Octobre 2012	7	4	3
Novembre 2012	5	4	4

La création de la garderie périscolaire sera pérenne à condition qu'en moyenne 6 enfants soient inscrits journalièrement. Si ce quota n'est pas atteint, le principe même de la garderie sera remis en question à la rentrée 2013. A la vue des moyennes sur le premier trimestre, la question de la reconduction est posée. Elle ne reflète pas le résultat du sondage fait en juin sur les intentions des parents.

Mais gageons que le service rendu, le prix modique de l'heure de garde (2 €) seront des arguments suffisants pour pouvoir assurer la continuité de ce service. ■■■

Les années passent, nous avons commémoré le 19 mars 2012, le 50ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, tout cela ne nous rajeunit pas !



Cette cérémonie s'est déroulée au mémorial d'Aix-les-Bains devant 1500 personnes et 100 drapeaux dont le fidèle porte-drapeau de notre comité qui ne manque jamais un rendez-vous, Mr Félicien Plaisance. Un grand merci pour sa disponibilité.

Nous avons participé également à plusieurs réunions dans le bassin Chambérien dont le congrès départemental qui s'est déroulé à Aix-les-Bains avec le président Mr Maurice Blaix, Mr Aimé Clément, Mr Robert Collombet Mr Raoul Arnaud et bien sur notre porte drapeau Mr Félicien Plaisance.

Nous sommes encore à ce jour 24 adhérents fidèles à notre comité. ■■■



Lire...quel plaisir!



« À l'heure de l'Internet et du SMS, il est important d'apprendre à nos enfants le plaisir de lire. »

Le rôle de la lecture dans la formation de l'enfant est essentiel: plaisir, émotion, réflexion, ouverture sur le monde,... Les intérêts de la lecture ne sont plus à démontrer. De même, le constat de l'apprentissage facilité chez les enfants qui ont baigné dans les livres dès leur plus jeune âge est largement admis.

La lecture ne devra pas être présentée comme une punition, auquel cas l'échec serait assuré, mais comme un loisir à partager. Le désintérêt pour l'écrit n'est pas une fatalité, notamment face à la séduction de la télévision et des nouvelles technologies: la preuve a été faite avec des best-sellers pour enfants tels que Harry Potter ou Twilight.

Accompagner les enfants à la bibliothèque dès leur plus jeune âge, regarder des livres avec eux, leur donner envie de lire, ...une chance supplémentaire offerte pour leur scolarité et leur vie future.»

La bibliothèque municipale et son équipe de bénévoles sont à votre service, dans les locaux de l'ancienne mairie. Heures d'ouverture au public : les lundis, mercredis, vendredis entre 17h30 et 19h, y compris les vacances scolaires. Grand choix d'ouvrages de toute



nature, abonnements à des revues... Prix de l'adhésion: 6 euros pour l'année, gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans.

Activités annexes pour l'année 2012 :

- exposition : « la rivière Arc » du 9 mai au 16 juin.
- exposition de dessins d'enfants et «l'heure du conte» le mercredi, une fois par mois, de janvier à juin.
- accueil de la classe maternelle, toutes les 3 semaines, au cours de l'année scolaire.

Un regret notable: que les autres classes de l'école ne profitent pas d'un tel service de proximité, offert par la municipalité, pour donner le goût de la lecture aux enfants.

- visite d'un traducteur de littérature algérienne, le Père Marcel Bois, qui nous a gentiment offert 3 des ouvrages sur lesquels il a travaillé.
- collecte des bouchons en plastique tout au long de l'année (toujours en vigueur)

L'équipe de la bibliothèque attend votre visite.



LA RIVIERE ARC

RIVIERE DE MONTAGNE OU TORRENT ?

- Protégée du passage des dépressions océaniques par les Alpes, la Maurienne ne reçoit chaque année que des quantités de précipitations modérées, sous forme de neige l'hiver et d'orages l'été.
- Le régime de l'Arc est très irrégulier, avec des « hautes eaux » l'été liées à la fonte des neiges, et des étiages ou « basses eaux » l'hiver.
- L'Arc est d'ailleurs tristement célèbre pour ses crues d'été, dont l'une des plus marquées fut la crue de juin 1957, résultat d'un phénomène météorologique appelé « Lombardie ». Des pluies d'iviennes associées à un réchauffement rapide des températures font fondre en peu de temps les dernières neiges d'altitude, causant une rapide montée des eaux.
- Ces variations rapides de débits rapprochent davantage l'Arc d'un torrent que d'une douce rivière, d'autant qu'il est lui-même alimenté par d'autres torrents aux débits parfois élevés.

A QUOI RECONNAÎTRE UN TORRENT ?

Un torrent est un cours d'eau de faible largeur et de déclivité par une forte pente, avec un écoulement rapide, des rives en versants fragiles attaqués par la force du courant. Il est caractérisé par un débit d'un débit secoué, avec alternance de chutes soudaines et de périodes de calme.

Le mot du Syndicat Intercommunal d'Electricité SYNERGIE MAURIENNE Les régies d'électricité de St-Martin-la-Porte, de St Michel de Maurienne, du Thyl et d'Orelle se sont regroupées au 1^{er} janvier 2012 pour former SYNERGIE MAURIENNE

Cela fait bientôt un an que SYNERGIE MAURIENNE a été créé par les municipalités de St-Martin-la-Porte, de St Michel de Maurienne et d'Orelle. Ce syndicat intercommunal d'électricité s'est substitué aux régies municipales pour exploiter les réseaux électriques sur le territoire des trois communes. Cette réorganisation s'imposait pour avoir une chance de subsister dans ce « paysage électrique » français et européen en pleine mutation, tout en conservant une marge suffisante pour continuer à assurer un service local de qualité.



2 place du marché - 73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE
Tél. : 04 79 56 50 66 - info@synergie-maurienne.fr

Ce regroupement va nous permettre aussi d'investir dans des opérations à l'échelle intercommunale, comme la construction d'une centrale hydroélectrique, le rachat de ligne HTA à ERDF et l'alimentation du chantier Lyon-Turin. Ces trois projets sont à un stade d'études avancées et nous espérons bien les voir se concrétiser très prochainement.

L'option Double Tarif est-elle intéressante ?

Nous vous proposons actuellement deux formules tarifaires pour votre contrat d'électricité : Base ou Double Tarif. Dans la version de base, le prix de l'énergie est le même toute la journée. L'option Double Tarif permet de bénéficier d'un prix de kWh moins cher durant 8 heures

par jour (Heures Creuses), au moment où la demande nationale est censée être la plus faible. Mais elle s'accompagne d'un coût d'abonnement plus élevé.

Les plages d'Heures Creuses sont fixées par ERDF et par région. Deux réglages sont possibles sur notre territoire :

- « codage D » : Heures Creuses entre 23h et 7h
- « codage E » : Heures Creuses entre 12h30 et 14h30 puis entre 1h30 et 7h30

Le seuil à partir duquel le choix de l'option Double Tarif s'avère financièrement plus avantageuse dépend de la puissance d'abonnement, de la consommation totale et de la capacité à privilégier une utilisation des appareils électriques durant les plages d'Heures Creuses. Ainsi, plus la part d'Heures Creuses sera importante par rapport aux Heures Pleines, plus l'économie réalisée avec l'option Double sera intéressante. A titre d'exemple, pour un abonnement de 9kVA, il devient en général avatageux d'opter pour l'option Double Tarif dès lors que la part des Heures Creuses représente plus de 30% de la consommation totale.

Le tarif de base reste recommandé si votre foyer a de faibles besoins en électricité, comme par exemple les logements avec un chauffage au bois ou au fioul, ou bien les résidences secondaires, peu occupées.

Le changement de version tarifaire est gratuit. Il est possible à tout moment mais doit être conservé au moins un an. Le choix du « codage » D ou E est en général libre mais il peut parfois être imposé par l'appareillage en place, comme par exemple dans les immeubles collectifs.

Nos agents sont à votre disposition pour vous conseiller. ■■■



Réunion publique microcentrale



(Source d'en haut)



Central

CENTRALE HYDROELECTRIQUE DES ENCOMBRES

Projet porté par le Syndicat Intercommunal d'Electricité SYNERGIE MAURIENNE (Communes de St-Martin-la-Porte, de St Michel de Maurienne et d'Orelle)

Altitude des prises d'eau : **1 355 m** environ (sources des Chaudannes et ruisseau du Bonrieu)

Altitude de l'usine de production : **685 m** soit une hauteur de chute de **670 m**
Débit maximal turbiné : **580 l/s**

Conduite forcée : diamètre **500 mm** - longueur **4 km** environ

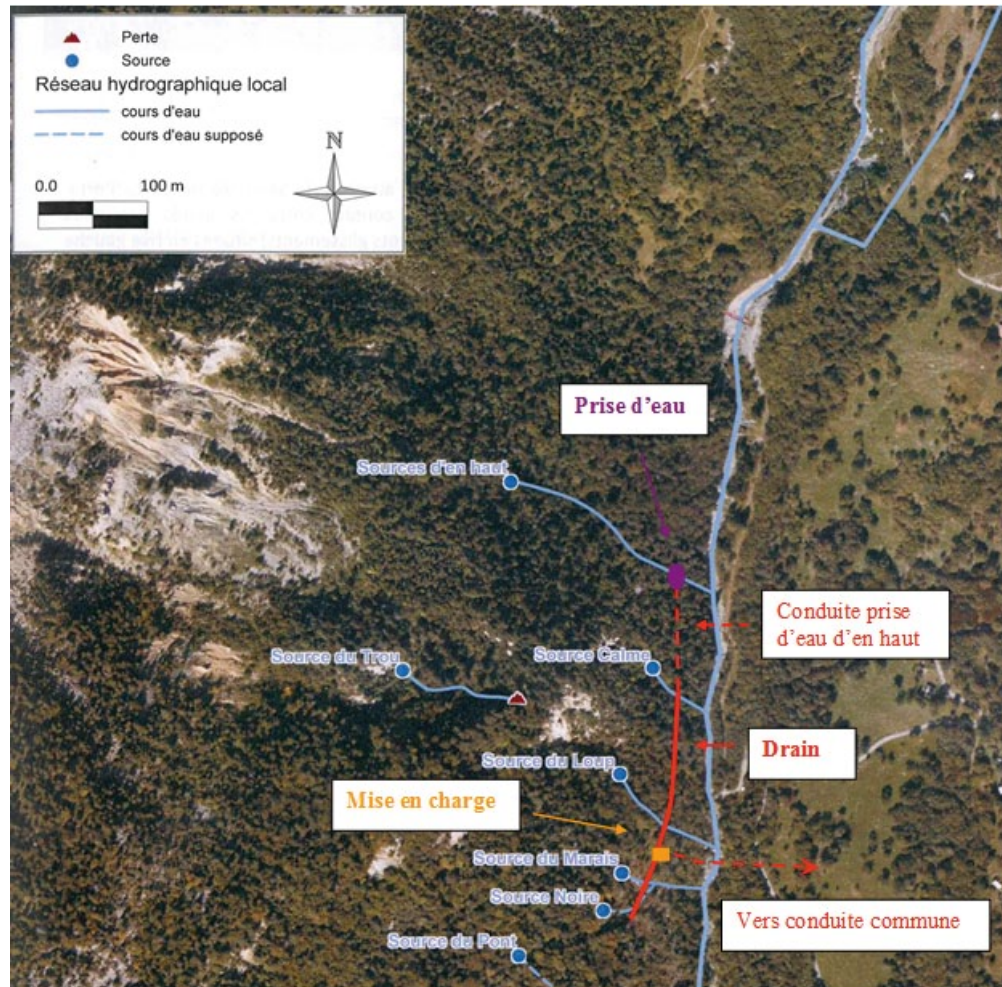
Puissance brute : **3 834 kW**

Puissance électrique : **2 500 kW** environ

Production estimée : entre **8 500 000** et **10 500 000 kWh/an** (soit plus de la moitié de la consommation domestique des communes de St-Martin-la-Porte, de St Michel de Maurienne et d'Orelle)

Coût total du projet estimé à **5,5 millions € HT**

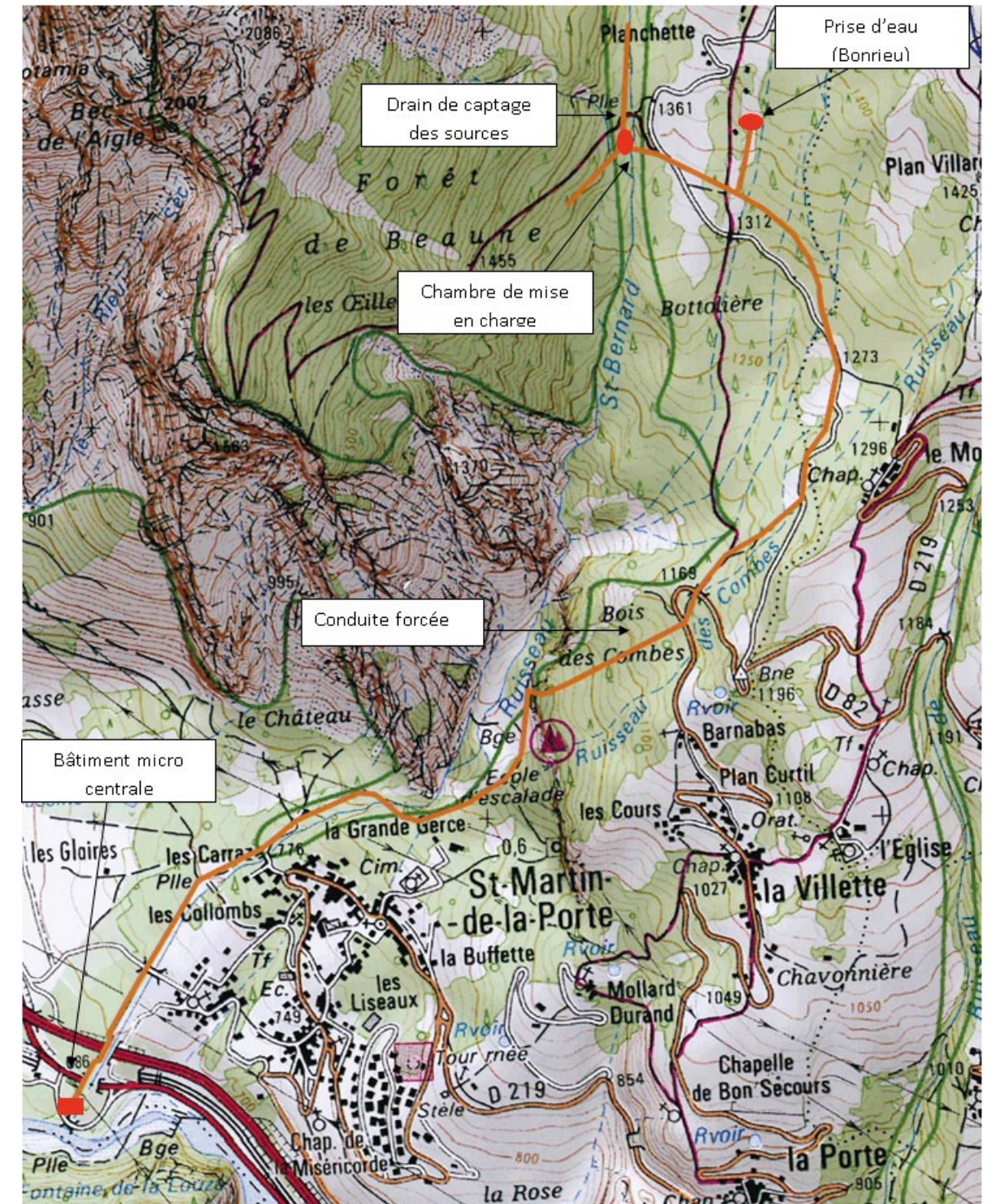
Début des travaux : **2013** - Mise en service prévue en **2014**



(Sources en rive droite du St Bernard)

CENTRALE HYDROELECTRIQUE DES ENCOMBRES

(Extrait carte IGN au 1/25 000)



Le torrent de Saint Bernard

Remise en état de la plage de dépôt RTM du torrent du St Martin (suite et fin).

En 2011, l'opération engagée sur le site de la plage de dépôt RTM située à l'amont immédiat du village avait conduit à la reconstruction du barrage de base ; une portion de canal d'écoulement de 25m environ avait également été mise en œuvre entre l'ouvrage filtrant et ce barrage de base.

Le chantier, arrêté par une trêve hivernale incontournable, s'est poursuivi en 2012 par la remise en état de l'ouvrage filtrant, un réaménagement de son déversoir supérieur et une extraction des matériaux encombrant encore la zone de dépôt amont.

Débutée le 24 septembre, l'intervention exécutée par l'entreprise Martoïa de St Jean de Maurienne, s'est déroulée sans qu'aucun événement climatique ne vienne perturber son déroulement ; elle s'est achevée le 30 octobre. 150 m³ d'enrochements bétonnés ont été mis en œuvre ainsi que 10 m³ de béton armé (réparation de l'ouvrage filtrant fortement endommagé par les crues de 2010 et 2011) et 6000 m³ de gravats ont été extraits de la zone de dépôt amont.

Au final l'enveloppe financière de cette opération de remise en état de la plage de dépôt RTM réalisée sur les exercices 2011 et 2012 s'élève à plus de 350.000 €. TTC.



Réparation des ouvrages de correction torrentielle de la Planchette.

À proximité du hameau de la Planchette subsistent encore quelques ouvrages de correction torrentielle. Entamée dans les années 1880, la construction de ce type d'ouvrage avait pour objectif de caler le torrent. Luttant contre l'enfoncement du lit, ils limitaient le transport sur l'aval des matériaux arrachés aux terrains amont.



Parallèlement, ils contribuaient à limiter le glissement généralisé du versant rive gauche, en particulier au niveau de la Planchette.

Après 130 ans d'écoulement torrentiel, sur les 345 ouvrages construits sur l'ensemble du bassin versant du torrent, il n'en subsiste aujourd'hui qu'une quinzaine susceptible d'être encore opérationnel, dont une douzaine au niveau du hameau de la Planchette. Suite aux crues de 2010 et 2011, ces ouvrages ont encore beaucoup souffert et sans intervention, ils étaient condamnés à courts termes.

Une opération d'entretien de 6 ouvrages a donc été envisagée pour 2012. Cette intervention visait à rétablir des niveaux d'écoulement endommagés, à reprendre des parements affouillés à la base, à reconstruire une digue de détournement totalement détruite et à mettre en place des déflecteurs d'écoulement en rive gauche au niveau de 4 ouvrages.

Exécutés par l'entreprise Truchet de St Jean de Maurienne, les travaux ont débuté le 03 septembre pour se poursuivre jusqu'au 30 novembre, date de fin d'intervention.

Au final, les dépenses se sont élevées à 227.000 €. TTC.

G Charvet RTM ■■■



11 Novembre, Cérémonie du souvenir



La commémoration de tous les « Morts pour la France » des dernières guerres, s'est déroulée par un temps triste et pluvieux. Cela n'a pas découragé les nombreux participants. Des courriers émouvants écrits par de jeunes soldats à leurs parents ou fiancées ont été lus par Léandre, Vincent, Agathe et Isaline.

Sur la commune, 4 monuments ont été érigés à la mémoire des jeunes, soldats

ou maquisards, Morts pour la France, dans différents conflits.

Le monument devant l'église, dédié aux morts de tous les conflits.

Le monument des FFI, à la sortie du village, direction la Porte.

Le monument dédié aux maquisards, le long de la RD 1006, à Calypso.

Un quatrième a été édifié à la mémoire de 5 jeunes enfants du hameau de la Porte, tués par un obus sur le Poingt, le 24 mai 1944. Ils étaient âgés de 7, 8, 9, 14 et 15 ans.

Sur le monument devant l'église, 38 noms de jeunes, morts lors de la « Grande Guerre » sont gravés dans le marbre : la jeunesse de notre village.

1913

- **ALBRIEUX Joseph Séraphin** : né le 05 septembre 1892 à St-Martin-la-Porte, tué à l'ennemi le 03 Mars 1913 à Seppois le Haut, en Haute Alsace.

- **CARRAZ Camille Emile** : né le 01 juillet 1895 à St-Martin-la-Porte, décédé le 09 décembre 1913 à l'hôpital anglais de Sorovitch. ■■■

1914

- **CHAUMAZ Emile Alexis** : né le 24 Août 1891, disparu sur le champ de bataille en Alsace Allemande le 19 août 1914.

- **CHAUMAZ Séraphin Zacharie** : né le 20 juillet 1891 à St-Martin-la-Porte, mort le 27 septembre 1914 des suites de ses blessures d'éclats d'obus à Boucouville dans la Meuse.

- **DELEGLISE Etienne Camille** : né le 11 janvier 1889 à St-Martin-la-Porte, décédé à l'hôpital de Rennes, Ille et Vilaine, le 12 décembre 1914.

- **DELEGLISE Joseph Emile** : né le 01 octobre 1884, mort à St Benoit dans les Vosges, le 05 septembre 1914.

- **JACOB Cyrille** : né le 08 août 1884 au Thyl, tué à l'ennemi le 15 décembre 1914 à Aubigny en Artois, Pas-de-Calais.

- **MAGNIN Eugène Célestin** : né le 27 mars 1881 à St-Martin-la-Porte, mort des suites de blessures de guerre à l'hospice d'Harbounières dans la Somme le 01 décembre 1914.

- **MAGNIN Joseph Léon** : né le 23 décembre 1893 à St-Martin-la-Porte, mort le 01 septembre 1914 à Mandray dans les Vosges, des suites de ses blessures.

- **PASQUIER Etienne François** : né le 09 mars 1886 à St-Martin-la-Porte, mort le 25 octobre 1914 à St Martin en Meurthe-et-Moselle.

- **RATEL Léon Hilarion** : né le 27 janvier 1886 à St Michel de Maurienne, mort à Flaschlanden en Alsace le 19 août 1914.

- **VERNAY Pierre Athanase** : né le 07 novembre 1886 à St-Martin-la-Porte, mort le 17 septembre 1914 à Fontanelle dans les Vosges.

1915

- **ALBRIEUX Alexis** : né le 07 juillet 1888 à St-Martin-la-Porte, décédé le 20 janvier 1915 à Darmstadt en Allemagne.

- **ALBRIEUX François** : né le 14 février 1880 à St-Martin-la-Porte, mort le 31 août 1915 en Alsace.

- **ALBRIEUX Jean** : né le 14 février 1880 à St-Martin-la-Porte, mort le 31 août 1915



des suites de ses blessures, à Lingekop en Alsace.

- **CHAUMAZ Jean Baptiste Lucien** : né le 08 janvier 1893 à St-Martin-la-Porte, mort dans les tranchées du bois de la Chalade dans la Meuse, le 30 mars 1915.

- **DELEGLISE Louis Denis** : né le 18 décembre 1895 à St-Martin-la-Porte, mort le 22 juillet 1915, en Alsace.

- **FERRAUD Eugène** : né le 27 octobre 1895 à St-Martin-la-Porte, mort le 22 juillet 1915 à Barrenkop en Alsace.

- **GROS Louis Sylvain** : né le 08 octobre 1895 à St-Martin-la-Porte, mort le 29 juillet 1915, à Barrenkop en Alsace.

- **PLAISANCE Joseph François** : né le 06 août 1895 à St-Martin-la-Porte, mort à Barrenkop en Alsace, le 22 juillet 1915.

- **RATEL Joseph Irénée** : né le 24 septembre 1895 à St-Martin-la-Porte, mort le 29 septembre 1915, à Ste Marie (sans autre précision).

- **RAVIER Emile Augustin** : né le 01 février 1880, à St-Martin-la-Porte, décédé le 09 mars 1915, sur le champ de bataille au Mont-Saint-Eloy dans le Pas-de-Calais.

- **RAVIER Félicien** : né le 22 janvier 1893 à St-Martin-la-Porte, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à Perthes dans la Marne.

- **RAVIER Jean Etienne** : né le 23 juin 1881 à St-Martin-la-Porte, mort sur le champ de bataille, le 06 octobre 1915 à l'Epine de Vedegrange dans la Marne.

- **RUAZ Jean Adolphe** : né le 21 mai 1889 à Villargondran, mort des suites de

ses blessures, le 08 mars 1915 à Islettes dans la Meuse.

- **RAVIER Pierre Alexis** : né le 25 mars 1875 à St-Martin-la-Porte, mort le 27 juillet 1915 en Alsace.

1917

- **CHAUMAZ Léon** : né le 17 septembre 1893 à St-Martin-la-Porte, mort le 25 mai 1917 à Oeuilly dans l'Aisne, des suites de blessures de guerre.

1918

- **GROS Joseph Marius** : né le 17 juillet 1894 à St-Martin-la-Porte, mort à Cauroy dans les Ardennes, d'une balle dans le cœur le 02 octobre 1918.

- **MICHELLAND Léon François** : né 29 juin 1879 à St-Martin-la-Porte, mort au champ de bataille à Méry dans l'Oise, le 19 juillet 1918.

- **RATEL Jean Baptiste** : né le 23 février 1893 à St-Martin-la-Porte, décédé à Moy dans l'Aisne le 05 novembre 1918, des suites de blessures de guerre.

- **RAVIER Joseph Léon** : né le 27 août 1898 à St-Martin-la-Porte, mort au champ de bataille, le 04 octobre 1918 dans l'Aisne.

- **SAUTIER Jean Célestin** : né le 01 février 1892 à St-Martin-la-Porte, décédé des suites de ses blessures de guerre à la Veuve près de Châlons sur Marne, le 01 Octobre 1918.

DELEGLISE Maxime, POMMARD Alexis, POMMARD Jean, LEPAPE Georges, FERRAUD Cyrille, RAVIER Pierre et POMMARD Félicien sont des noms inscrits sur le monument et pour lesquels nous n'avons pas retrouvé d'informations pour l'instant.

Archives retrouvées de soldats « Morts pour la France » dont les noms figurent peut-être sur un autre monument :

- **POMMARD Lucien Eugène Florentin** : né le 27 Octobre 1895, mort suite à ses blessures de guerre, le 28 Août 1916 à Maurepas dans la Somme.

- **POMMARD Jean Marie André** : né le 13 juin 1893 à St-Martin-la-Porte, tué à l'ennemi le 20 juillet 1915 à Barrenkop en Alsace. Inscrit sur le monument de St Michel de Maurienne.

- **ROUGE Henri François** : né le 20 décembre 1889 à St-Martin-la-Porte, mort à Wancourt dans le Pas de Calais, le 02 octobre 1914. Enregistré à Moutiers le 04/05/1920.

- **DELEGLISE Charles Marius** : né le 30 juillet 1893, mort à Carency, Pas de Calais, le 11 mai 1915 de ses blessures de guerre.

- **RUAZ Jean Baptiste** : né le 24 avril 1887 à Villargondran, mort le 02 octobre 1914 à Vaucourt dans le Pas-de-Calais. Enregistré à St Jean de Maurienne le 01/07/1920.

- **BOIS Jean Baptiste** : né le 07 mars 1890 à St-Martin-la-Porte, mort le 30 janvier 1921, de ses blessures de guerre à l'hôpital complémentaire n° 67.

- **RATEL Vincent Adrien** : né le 24 décembre 1893 à St-Martin-la-Porte, mort à Barrenkop en Alsace le 23 juillet 1915.

Le dernier inscrit sur le monument, **Gaston Morin**, est un jeune de St-Martin-la-Porte, que la plupart d'entre nous ont côtoyé ; gentil, très serviable et toujours gai.

« Mort pour la France » le 10 juin 1960 à Bou-Arfa, commune de Souk El Khemis des Matkas en Algérie, à l'âge de 21 ans. Le monument de Calypso a été érigé à la mémoire de **Edmond Gros**, maquisard des Rochilles, mort le 23 août 1944 pour la libération de St Michel de Maurienne.

Sur le bulletin municipal n° 27 de l'année 2004, page 13, Paul Gros, dans son article « Echos de la Grande tourmente » nous parle des jeunes morts pour la France durant la guerre de 1939 – 1945, inscrits sur le monument devant l'église, au monument des FFI et sur celui du Poingt. Cet article est une page de l'histoire de notre village et d'une partie de la Maurienne, plein de sensibilité, écrit par un témoin de l'époque. ■■■

Bilan de l'année écoulée, les programmes se ressemblent d'une année sur l'autre, entre les concours de belote, thé dansant, repas. Nous avons été agréablement surpris pour le concours de belote de décembre avec 96 doublettes, nous espérons que ce score continuera. Le repas de Noël avec 74 personnes : préparé par l'aubergiste de St Martin. Une journée qui se passe toujours dans une bonne ambiance, ainsi que les anniversaires.



Nous avons eu l'après-midi animé par les enfants des écoles avec leurs chants. Ils ont bien mérité un petit goûter, merci aux institutrices. Le doyen de notre club « Léon » nous a quitté, nous avons perdu notre Père Noël. Depuis le club a diminué de 12 adhérents pour des causes diverses. Première sortie au printemps à Modane – visite du Muséobar – repas au restaurant « Le petit Fourneaux » - visite du centre d'exposition de la liaison Lyon – Turin et du souffleur de verre. Pour terminer la journée et se détendre, un passage à la « maison penchée ». Nous avons notre traditionnel concours de pétanque « Sous la Roche », puis celui de la fédération auquel 5 triplettes ont participé, pas de gagnant... Notre sortie de fin d'année nous a emmené au lac de Paladru, visite des sirops « Bigallet » et aux caves de la Chartreuse.

Les beaux jours arrivant, le besoin de reprendre les marches pour l'été qui nous ont conduit à Albanne, au Mont Cenis, à Aussois, etc... et l'envie d'aller voir plus loin. Guidé par Maurice, nous avons gravi jusqu'à la Croix du Nivollet, et notre curiosité nous a poussé jusqu'au Revard pour admirer le Belvédère, une journée qui a ravi les participants.



En septembre reprise du club avec une journée dans le Bugey, avec croisière sur le canal du Rhône, l'écluse et le canal de Savière et visite d'une cuivrière.

Notre Présidente, tout de cuivre vêtue.

Au final un club qui bouge !! Les personnes intéressées pour marcher : rendez-vous tous les lundis à 13h30 au groupe scolaire. ■■■



2011/2012

1 55 est le nombre de licenciés pour cette saison. Le record détenu par la saison 1993/94 est donc battu. La répartition est de 73 garçons pour 51 filles et 31 non joueurs. Ce qui représente 209 matchs : La balance cette année penche légèrement du côté des défaites, 108 pour 101 victoires.

Chez les plus jeunes :

- 2 équipes mini-poussins : 3^{ème} et 18^{ème} sur 24 équipes engagées.
- Poussines : 5^{ème} sur 7 ; 2 victoires – 10 défaites.
- Poussins : 8^{ème} sur 24.

Championnat départemental :

- Les benjamines terminent la 1^{ère} phase à la 3^{ème} place (4 victoires pour 4 défaites) et se qualifient pour la poule haute de la 2^{nde} phase où elles terminent 4^{ème} avec 1 victoire pour 5 défaites.
- Les benjamins 1 ont débuté en championnat régional, mais avec 2 victoires pour 4 défaites, ils n'ont pu se qualifier et ont été replacés dans le championnat départemental où ils ont fini champion de Savoie en remportant 9 de leurs 10 matchs.



- Les benjamins 2 ont un parcours inverse en championnat départemental où ils finissent dernier avec un bilan de 1 victoire pour 9 défaites.
- Les minimes masculins finissent avec 9 victoires pour 7 défaites.
- Les cadets avec un championnat ne comportant que 5 équipes terminent 2nd de la 1^{ère} phase et perdent en finale du championnat.
- Les Séniors 2 finissent 3^{ème} avec 6 victoires et 4 défaites.

Championnat régional :

- Les minimes filles terminent la 1^{ère} phase 2^{nde} de leur poule avec 3 victoires pour 3

défaites et jouent ensuite en 2^{nde} division où elles terminent 4^{ème} de leur poule avec 8 victoires pour 6 défaites.

- Les Séniors féminins qui avec 7 victoires et 15 défaites finissent 9^{ème} et se maintiennent donc dans ce championnat.
- Les Séniors masculins qui avec 9 victoires et 13 défaites finissent 10^{ème} du championnat et se maintiennent aussi à ce niveau.

La saison a aussi été marquée par :

La confrontation en coupe de Savoie entre les équipes 1 et 2 séniors qui s'est terminée par un repas où près d'une centaine de joueurs petits et grands, parents et fidèles supporters ont assisté.

Le maintenant très attendu tournoi interne, qui a encore été cette année une grande réussite. Le but de cette journée est principalement de clore la saison dans la bonne humeur en faisant des concours et un petit tournoi entre toutes les personnes qui participent à la vie du club.

Ainsi que les traditionnelles Paëlla géante et fête de la Planchette.

Deux nouveautés pour débiter la saison 2012/2013 :

Le club a acheté un minibus dans le but de réduire le budget déplacement qui a tendance à exploser au vu du nombre croissant d'équipes engagées en championnat régional. Le site internet a fait beaucoup. Vous pouvez trouver tout les résultats, photos d'équipes, historique du club, ainsi que les commentaires d'après match...

<http://esmsm.fr/>



Repas des Séniors

Le 18 novembre, c'était la fête

C'est la date choisie par la municipalité, cette année, pour le repas offert aux « plus de 65 ans » de la commune.

Le repas concocté par la maison Thomasson de St Etienne de Cuines était excellent. Comme d'habitude, il a été suivi de la tombola offerte par la municipalité qui redistribue en totalité ses cadeaux de fin d'année.

Denis était "aux manettes" pour donner de l'ambiance à cet après-midi festif et convivial. ■■■



Ski club du Perron

Cette année, avec 160 adhérents le Ski Club du Perron a enregistré une diminution du nombre de cartes délivrées d'une trentaine.

Avec un hiver 2011 - 2012 riche en enneigement, 47 personnes ont participé à la sortie de la Vallée des Bellevilles, 32 à Val Thorens et 39 aux 3 Vallées.

Une quatrième sortie a été organisée à Valloire : demi-journée ski et demi-journée chiens de traîneau, avec repas au Chalet de la Brive, au bord des pistes.

Lors du traditionnel méchoui fin juin, une soixantaine de repas ont été servis sous une magnifique journée. Le concours de pétanque a été humide, comme d'habitude...

Merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles pour le bon déroulement de ces événements. ■■■

Quelques photos de la sortie à Valloire :



Pass'Sport

L'association a repris ses cours à St-Martin-la-Porte les mercredi 19 et jeudi 20 Septembre.

Au programme, gym tonic – abdos – taille - fessier - étirements ... dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Mesdames et Messieurs, si vous hésitez encore, vous pouvez venir faire deux séances d'essai de 18h30 à 19h30 (chaque semaine, hors vacances scolaires) :

- **le Mercredi** pour des séances de stretching avec Catherine **et/ou**
- **le Jeudi** pour un renforcement musculaire et **LIA** (Low Impact Aerobic), avec Irénée.

Venez partager avec nous de bons moments lors des séances proposées mais également au cours des « soirées restaurant » organisées durant la saison, regroupant les adhérentes dans la bonne humeur. ■■■



Les membres du bureau de l'association Pass'Sport.

Esprit Yoga

C'est dans la bonne humeur avec un nombre d'adhérentes en forte progression que les cours de yoga ont repris cette année à St Martin.

Par un travail sur le corps et sur le mental, chacun à son rythme et sans compétition, le yoga aide à se sentir mieux dans sa tête et dans son corps en dénouant les différentes tensions musculaires.

Les séances de 1h15 s'articulent autour d'un certain nombre de postures pour se terminer par un moment de relaxation. Les nombreuses postures associent la concentration, le renforcement musculaire et l'assouplissement tout en favorisant la coordination avec la respiration. N'hésitez pas à nous rejoindre pour une séance, un trimestre ■■■



Renée Gros - présidente
(Tél. : 04-79-56-66-56)
Christelle Combet - secrétaire
(Tél. : 04-79-20-38-49)
Bénédicte Gros – trésorière
(Tél. : 04-79-56-67-22)

Samedi 16 juin 2012 : pique-nique peinture à la Planchette

L'association cantonale d'animation a proposé sa première sortie «Artistes dans l'herbe» à St-Martin-la-Porte. C'est un groupe de 13 personnes qui s'est retrouvé sur les hauteurs de St-Martin-la-Porte à la Planchette. Au programme ? Un pique-nique, une rencontre avec l'artiste maurienais David TRONEL et bien sûr, une œuvre à peindre. Munis de leur palette et de leurs pinceaux, les participants se sont plongés pendant quelques heures dans l'univers de la création. L'environnement calme au bord de l'eau et le temps splendide ont permis au groupe de partager un bon moment de détente, David apportant de précieux conseils pour réaliser des toiles. Ce jour-là, la Planchette en a vu de toutes les couleurs ! Des autres sorties «Artistes dans l'herbe» devraient voir le jour en 2013 !



Mardi 16 octobre 2012 : conférence sur le stress dans le cadre de la semaine bleue

La semaine bleue est une semaine nationale dédiée aux retraités et personnes âgées. Depuis quelques années, un collectif d'associations soutenu par la communauté de communes Maurienne Galibier propose des animations, rencontre, activités... sur le canton de St Michel de Mne.

A l'initiative du club de l'amitié de St Martin d'Arc, du club des Encombres de St-Martin-la-Porte et de l'association cantonale d'animation, une conférence intitulée «connaître et gérer son stress» s'est déroulée mardi 16 octobre de 18h à 20h à la salle des fêtes de St-Martin-la-Porte. Animée par le Dr BAVEREL, médecin retraité et administrateur à la fédération des aînés de Savoie et par Pierre DUPRE de Groupama, la conférence a connu un grand succès avec 85 participants venus de tous les clubs du canton de St Michel de Mne.

Le Dr BAVEREL a abordé les points suivants :

▫ D'où vient le stress ? Et surtout quels en sont les symptômes physiques, émotionnels, mentaux et comportementaux. Quand il devient chronique, le stress peut conduire à des états dépressifs, à l'affaiblissement du système immunitaire et à l'apparition de différents troubles et maladies (cardiovasculaires, respiratoires, digestives, de la peau...).

▫ Comment bien gérer son stress ? Outre les traitements médicamenteux, un régime alimentaire adapté et le respect de son rythme de sommeil peuvent aider à réduire le stress. Une meilleure organisation et gestion des priorités en fonction de l'importance des situations sont susceptibles d'améliorer les réactions au stress. Il faut souvent aller en amont des causes du stress et modifier son mode de vie.

▫ Enfin, des techniques de relaxation et de respiration ont été présentées. Elles permettent de régulariser le stress.

Suite à la soirée, un pot de l'amitié a été offert par le club des aînés de St-Martin-la-Porte et la communauté de communes Maurienne Galibier.

Pour les personnes intéressées, les documents diffusés lors de la soirée sont disponibles à l'ACA.

Nous contacter, nous rencontrer

Association Cantonale d'Animation

25 bis rue du Général Ferrié 73140 St Michel de Maurienne

Tel : 04 79 56 66 09

dev.aca.stmichel73@orange.fr ; acaanimation@wanadoo.fr

Accueil des associations :

Lundi, mardi, : 13h30-18h

Mercredi, Jeudi Vendredi : 09h-12h

www.acastmichel.org

Pour recevoir chaque semaine toutes les informations du canton, pensez à vous inscrire à la lettre d'informations de l'ACA ...

CANTON DE SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

Services sociaux et administratifs

CLIC MAURIENNE

(Centre local d'information et de coordination)
95 avenue des Clapeys - Saint Jean de Maurienne
Téléphone: 04.79.64.45.34.

CPAS (Centre polyvalent d'action sociale)

11 rue du temple - Saint Michel de Maurienne
Téléphone: 04.79.44.54.15.

CARSAT : 04.79.68.66.10.

Service social CARSAT (ex.CRAM) : 04.79. 37.03.22.

Service social MSA : 04.79.83.24.44.

HABITAT & DEVELOPPEMENT

Téléphone : 08.00.20.04.43. (appel gratuit)
Permanences 1er et 3ème mardi de 10h00 à 12h00
à la Communauté de Communes Maurienne Galibier.

CAF

Permanences au CPAS - 95 avenue des Clapeys à
St Jean de Maurienne : mardi et mercredi de 9h00
à 12h00 et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00
à 16h00.

CPAM : avenue Samuel Pasquier - téléphone:
3646 Saint Jean de Maurienne.

MSA : le 2ème mercredi du mois le matin au
Forum St Antoine à St Jean de Maurienne.

Mairie et CCAS

Saint Martin de la Porte: 04.79.56.50.03.

Aide à domicile

Services autorisés par le Conseil Général :

Saint Michel de Maurienne :

CCAS 04.79.56.01.73

ADMR St Martin la Porte : 06.28.29.55.37.

Secrétariat ADMR : 04.79.56.87.35.

*Pour tous les autres services, se renseigner auprès du CLIC Maurienne ou consulter
le site du Conseil général : www.cg73.fr*

Portage de repas

- Communauté de Communes Maurienne Galibier : 04.79.56.52.54.

(pour toutes les communes sauf Valloire et Valmeinier).

- Restauration à domicile BERTINO-VIARD : 04.79.59.19.53.

Téléalarme

Communauté de Communes Maurienne Galibier : 04.79.56.52.54.

Liste non exhaustive, se renseigner auprès du CLIC Maurienne.

**Ces différentes prestations peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière
par les caisses retraite, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la
prestation de compensation du handicap (PCH), les mairies.**

Etablissements d'Hébergement

- EHPAD K La Provalière » : 04.79.59.20.96.

Services de santé

Centre Hospitalier de Saint Jean de Maurienne : 04.79.20.60.20.

- **Service Social** : 04.79.20.60.20.

* Mr JAL : Urgences - HAD - EHPAD - USLD : poste 65 37

* Mme DIDIER : médecine-chirurgie - SSR et Hôpital de Modane le lundi après-midi :
poste 6910

- **Chirurgie - Médecine - Rééducation Fonctionnelle**

- Consultations externes

Urologie ; cardiologie ; angiologie ; rhumatologie ; ophtalmologie ; gynécologie ;
diabétologie ; radiologie/IRM/Scanner ; psychiatrie ; alcoologie ; chirurgie: orthopédie,
traumatologie, thyroïde, digestive et vasculaire.

HAD (Hospitalisation A Domicile) : 04.79.20.60.09.

Equipe médicale de soins palliatifs : 04.79.20.60.43.

- **Consultation mémoire** : 04.79.20.68.47.

Hôpital local de Modane : 04.79.05.22.33.

- Service soins de suite et réadaptation

- Consultations externes

- mémoire/douleur : 04.79.20.68.47.

- gynécologie : 04.79.05.22.33.

- angiologie : 04.79.20.60.24.

- cardiologie : 04.79.05.22.33.

Equipe Spécialisée Alzheimer : ESA : 06.71.33.20.15.

Accueil de jour Alzheimer à Saint Rémy de Maurienne

Association Savoie Alzheimer : 04.79.60.31.48.

SSIAD (Service de soins infirmiers à

domicile) à Saint Michel de Maurienne :
04.79.05.46.75.

Soins Infirmiers

Saint Michel de Maurienne :

Cabinet infirmiers :

Mesdames CHAPPUIS / VERNEY :

06.60.93.69.87. / 06.89.58.08.45.

Mme VELAY : 06.70.44.24.55.

Valloire : Mme SALEMBIER : 06.78.69.92.77.

Pédicures - Podologues

St Michel de Maurienne :

Mme CATTANEO : 04.79.64.08.35.

Mr LEGENDRE : 04.79.05.34.74.

Mme JORCIN/Mr BUDIN : 04.79.59.97.79.

Valloire : Mme RIVOIRE : 04.76.35.58.48.

Pharmacies

Saint Michel de Maurienne :

Pharmacie du Télégraphe : 04.79.56.51.88.

Valloire :

Pharmacie CHANCEL : 04.79.59.00.46.

Laboratoire d'analyses médicales

Saint Jean de Maurienne : 04.79.59.81.45.

Cabinet de Radiologie

à St Jean de Maurienne :

Forum St Antoine : 04.79.64.00.79.

Médecins

Saint Michel de Maurienne :

Docteur BOUILLARD : 04.79.59.23.84.

Docteur FISCHER : 04.79.59.01.86.

Valloire :

Centre Médical (Dr FORAY/GROSJEAN/PRAT)

Téléphone : 04.79.59.01.86.

Maison médicale

Centre Hospitalier - St Jean de Maurienne

Téléphone : 15.

Horaires : lundi au vendredi : 20h00 - 00h00

Samedi : 15h00 - 18h00 et 20h00 - 00h00

Dimanche et jours fériés : 9h00 - 12h00 et

15h00 - 18h00 et 20h00 - 00h00

Kinésithérapeutes

Saint Michel de Maurienne :

Mme BOUVIER / Mr LESIEUR : 04.79.59.24.32.

Mr SAMOUILLE / ALBRIEUX : 04.79.56.51.44.

Valloire : Mr MOURET : 04.79.59.04.44.

Orthophoniste

Saint Michel de Maurienne :

Mme BETEMPS Audrey : 04.79.59.57.74.

...

La Miséricorde, mémoire des catastrophes naturelles

Nous avons déjà évoqué l'aspect actuel de cette chapelle à l'occasion de la restauration de son décor intérieur décidé par la municipalité.

La mise en œuvre de cet ouvrage a exigé une assise solide pour faire reposer en sécurité les échafaudages nécessaires. Si le plancher du cœur de l'édifice répondait à cette contrainte il n'en allait pas de même pour celui de la nef. Ce dernier dut être démonté et l'on découvrit qu'il reposait sur d'anciennes poutres ou portions de poutre(s) dont plusieurs exemplaires purent être conservés. On savait d'autre part que des vestiges d'ancienne(s) charpente(s) subsistaient dans les combles.

Sur proposition de Monsieur RAFFAELLI, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, il fut décidé de soumettre à analyse scientifique des échantillons issus de ces bois afin de déterminer leur date d'abattage. Les frais occasionnés par ces investigations furent pris en charges par la municipalité et notre association.

Cette décision se révéla judicieuse. En effet la bonne conduite de ce travail de datation exige de disposer d'éléments indubitables concernant l'histoire de l'édifice. Il a fallu consulter archives, ouvrages, mappe sarde et solliciter la sagacité du Père PRIEUR.

Résultats de la recherche.

1. Depuis le XVème siècle jusqu'aux années proches du milieu du XVIIème siècle l'emplacement de la chapelle de la Miséricorde – en dépit de reconstructions non datées – se trouvait non loin de l'extrémité est du chemin dit de la chapelle dont le tracé est encore complet dans le cadastre de 1929. Ce tracé passe en contrebas de l'édifice actuel.

2. Vers 1650 des « eauls superabondantes » selon le contenu d'un document trouvé dans les archives paroissiales mirent à bas l'édifice. (A noter qu'en 1649 le hameau des Granges fut détruit par une lave torrentielle d'après les archives consultées par P.MOUGIN, auteur d'un ouvrage solide relatif aux torrents de Savoie).

3. L'édifice fut reconstruit plus tard non loin de l'emplacement actuel de la chapelle dans une direction perpendiculaire à cette dernière.

4. En 1837 le mur sud de cet édifice édifié dans la seconde moitié du XVIIème siècle était fendu. Le curé de l'époque obtint de Mgr BILLIET, alors évêque de Maurienne, l'autorisation de démolir et de reconstruire

un nouvel édifice qui est celui que nous connaissons (travail achevé en 1842).

La datation des bois confirme les avatars de cet édifice depuis le milieu du XVIIème siècle.

1. Les poutres sous-jacentes au plancher de la nef mises à jour à l'automne 2011 proviennent pour l'essentiel d'arbres (des mélèzes) abattus à l'automne / hiver 1675-1676 et ont constitué alors des éléments de la charpente ayant recouvert l'édifice nouveau édifié à la suite de la catastrophe naturelle évoquée ci-dessus.

Au XIXème siècle ces bois ont été récupérés au moment de la démolition autorisée en 1837 et ont servi de support du plancher de la nef de l'édifice actuel.

2. Des bois abattus en 1837 ont pris place dans la charpente coiffant la chapelle nouvelle achevée en 1842. Une pièce subsiste, encadrée dans la partie du clocher située dans les combles.

Ainsi, outre un intérêt artistique évident cette chapelle rappelle, dans son histoire mouvementée, bien des vicissitudes de notre village au cours des temps et les efforts des générations successives pour les surmonter.

Ainsi nous ne pouvons que souhaiter qu'elle puisse être mieux connue de la population et visiteurs grâce aux aménagements prévus à cet effet.

Les commerces à St Martin la Porte au XXème siècle

Un travail de collecte d'informations diverses visant à localiser, dater et préciser l'activité des commerces e assimilés (cafés, restaurants, hôtel...) ainsi que leur caractère (fixe, ambulants, temporaire...) alors présents dans notre commune, a commencé.

Il va se poursuivre.

Mais nous attendons aussi des données de la part des commerçants et de leurs clients. Photos, factures, articles de presse, souvenirs, anecdotes et autres données seront les bienvenues.

Merci de les prêter ou transmettre ou montrer à un membre de notre association que vous connaissez.

Sinon adressez-vous à :

- Aimée BOIS ou Madeleine BOIS ou Jean ROCTON aux Champs
- Dominique BOIS au Pré la Dame
- Gisèle DELEGLISE aux Essadeys ou à la Planchette
- Martine GROS à la Porte
- Célestine CLEMENT au Champ du Frêne
- André COPPEL aux lisots.

Association pour la connaissance et la promotion du patrimoine de Saint-Martin-la-Porte. ■■■

**Bienvenue au :
Relais Assistantes
Maternelles**



Maison de l'Enfance

71 avenue du Vigny - 73140 St Michel de Maurienne

Tel. : 04.79.56.88.40 - e.mail : relais-ass.mat.stmichel@wanadoo.fr

Lieu d'information, de soutien et d'échanges pour les Assistantes Maternelles et les familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s)

Lieu d'animation pour les Assistantes Maternelles et les enfants : ateliers d'éveil, activité collectives variées adaptées aux tout petits, sur des moments chaleureux

Activités Enfants/ Assistantes Maternelles à St Martin la Porte



Bouquet de sourires et d'émotions pour fêter les retraites des « Nounous » Annie et Noëlle



Ludothèque



Mais aussi au RAM

On joue, on s'amuse, 1 mercredi matin sur 2, de 9h à 11h30

Le « Club du 1er Age » Un moment à partager avec vos enfants, Jeux, échanges, convivialité Les vendredis matin De 9h à 11h30

ASSOCIATION LOCALE « LA MAURIENNAISE » ADMR

Notre présence sur le terrain est un accompagnement quotidien des personnes aidées. Et depuis quelques années sept jours sur sept.

Nous mettons à la disposition des bénéficiaires une vingtaine de salariées ayant reçu une formation spécifique d'Auxiliaire de Vie Sociale. Toutes les Aides à Domicile continuent à se former chaque année sur différents thèmes tels que la maladie d'Alzheimer, les maladies mentales, l'alcoolisme, les premiers secours...

Le problème que nous rencontrons depuis plusieurs années est le financement des heures accordées par les caisses de retraite. Le taux reconnu par ces dernières est d'environ 3 à 4 euros de l'heure inférieur à notre prix de revient. Sans nos réalisations (vente de calendriers) et les subventions communales, il ne nous serait pas possible de continuer.

Il faut savoir que pour l'année 2012 le taux horaire que nous donnent les Communes est de 2.25 euros.

Sur notre commune de Saint-Martin-la-Porte, nous effectuons environ 4.419 heures et sur l'ensemble de notre secteur d'intervention plus de 18.500 heures.

La situation ne va pas s'arranger puisque depuis le 1^{er} mai 2012, la « CARSAT RHÔNE-ALPES (ex CRAM) première caisse de retraite, n'accorde plus de prise en charge à ses bénéficiaires. Alors comment ferons-nous pour aider les personnes n'ayant pas les moyens de faire face à un taux plein ?

On demande aux gens de rester le plus longtemps possible à domicile et c'est bien, mais les moyens financiers sont supprimés !

Nous ferons tout notre possible pour continuer à être présent sur le terrain, pour vous informer sur les différentes prestations, les possibilités de prise en charge.

Nous tenons particulièrement à remercier notre municipalité, de la confiance qu'elle nous accorde sur le plan financier. Sans elle, nous ne pourrions pas vous apporter ce service

Pour 2012, la commune augmente sa participation de 1.49 € à 2.25 €, soit une participation de 9 943 €.

Depuis le début de l'année 2011, la fédération ADMR a créé deux postes d'assistantes techniques correspondant à un temps plein, à la demande des associations locales : Valloire, Orelle, Les Forts et La Maurienne.

Ces professionnelles, avec le concours des bénévoles, assurent le secrétariat et sont à votre disposition pour toutes informations.

ADMR : Bureau de l'Association dans les locaux de la mairie de St Julien Montdenis.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi,
vendredi de 8h30 à 12h
Jeudi de 14h à 17h30.
Tél. : 04 79 56 37 35

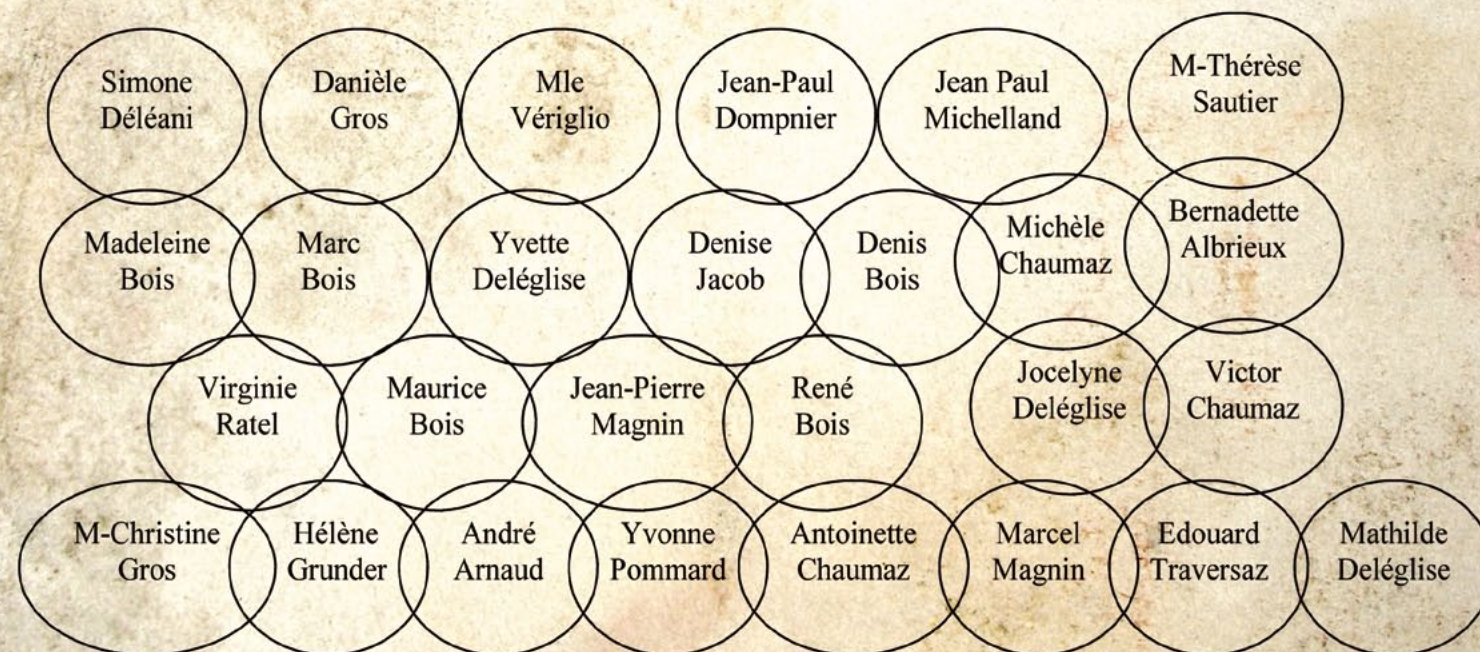
Responsables de la commune :

Bénédicte GROS 04 79 56 67 22
Bernadette MAGNIN
04 79 56 53 50 ou 06 28 29 55 37

...



Souvenir Écolaire
Année 1952



Institutrice = DELEGLISE Charlotte

(du 01/01/2012 au 31/12/2012)

DECES DES PERSONNES RESIDANTES DANS LA COMMUNE

RICHARD Roger	le 18 janvier
GROS Edmond Désiré	le 05 février
BOIS née ALBRIEUX Raymonde Cécile	le 03 mars
BOIS Lucien Louis Alexis	le 21 mars
ALBRIEUX Ange Aimé	le 24 avril
DELEGLISE née BOIS Eudoxie	le 06 juillet
GROS Régis	le 27 juillet
DELEGLISE née CHAUMAZ Louise Eugénie	le 05 août
RATEL née MAGNIN Augusta Joséphine	le 13 août
GROS née GIGANTE Eugénie Louise	le 21 août
CLEMENT née BOCHET Marcelle Léa	le 01 septembre
BOIS Euphrosine Juliette	le 08 novembre

DECES HORS DE LA COMMUNE DE PERSONNES NEES A St MARTIN

BOIS Constance Marie Rose (1910)	le 14 avril à St Jean de Maurienne (Savoie)
THOMAS René Emile (1921)	le 19 avril à Dijon (Côte-d'Or)
ASSIER Edmée Augusta Anaïs (1918)	le 04 juin à Seyssins (Isère)
RAMBAUD Raymonde Hélène (1929)	le 07 octobre à Modane (Savoie)

MARIAGES

TRESCH Eric et DELEGLISE Céline Nicole le 25 août

NAISSANCES

FONTANEZ Lily, fille de Manuel et HIBON Typhaine	le 11 juillet
DENELE Marin, fils de Matthieu et DEYRES Carine	le 11 juillet
PYTHON Sacha, fils de Denis et MESSALTA Myriam	le 04 septembre
SEVINC Enes, fils de Ozkan et RODRIGUES Cindy	le 23 novembre

Le grand quiz de la commune

Avez-vous situé dans notre commune ces curiosités que vous côtoyez au cours de vos promenades ou randonnées, ou même tous les jours ?





Photo n° 1 : Arbre fossilisé, enfoui dans le sol, situé entre la Saussaz d'en bas et la Saussaz d'en haut. La photo est la partie émergente de l'arbre.

Photo n° 2 : A la Villette, pierre gravée au-dessus de la porte d'une maison près de celle de Mme Turon Maria.

Photo n° 3 : Pierre située en limite des communes de Beaune et de St Martin, sous l'église de Beaune.

Inscription : COM.N DE BEAUNE CONFIN DE ST. MART. CHEMIN N 19

Photo n° 4 : Croix située à la Porte, dans le petit bois, à droite de la route, vers la maison Alexandre Gros.

Inscription : 1791.

Photo n° 5 : Pierre visible dans le mur nord de la maison de Mr Rocton aux Champs.

Photo n° 6 : Borne IGN sur le Poingt près de la croix.

Photo n° 7 : 1858, date inscrite sur le bassin des Champs. C'est un bassin en pierre de la Praz, taillée par Janicolo tailleur de pierre piémontais. C'est un don du comte Pillet - Will, originaire de Montmélian, disposant d'une immense fortune, et bienfaiteur insigne des communes de la région.

Inscription sur le bassin : DON DU COMTE PILLET - WILL - 1858

Photo n° 8 : Pierre gravée par des enfants, pendant la guerre, sur le chemin qui monte à la Planchette vers le chalet de Monsieur Clément Henri.

Photo n° 9 : En allant à la Villette par le chemin « sous la Roche » vous verrez une belle pierre qui émerge du muret de bordure.

Photo n° 10 :

La croix des Carraz.

Photo n° 11 : Ancienne borne d'arrosage et d'incendie au village des Magnins.

Photo n° 12 : Date : 1642, sur la maison de Madame Traynard, aux Champs.

Photo n° 13 : 1729 (?) Pierre gravée située au Col des Encombres. C'était la limite de la commune avec St Martin de Belleville, ou la frontière entre Maurienne et Tarentaise.

Photo n° 14 : Croix située sur la crête entre les Râteaux et le chalet forestier.

Photo n° 15 : ST MARTIN LP N° 019 CHEM DE GR+DE COTION. DE LA VILLETTE 1868.

Inscription sur une grosse pierre située au croisement du chemin de Mollardurand et de la Villette. Voir photo n°3, c'est la continuité du chemin n° 19.

Photo n° 16 : 1837 : date inscrite sur une pierre, à la Villette, le long du chemin, vers le chalet de Mr Talon.

Photo n° 17 : Pierre située au sommet du Grand Perron.

Photo n° 18 : Le cadran solaire, sur le mur de l'église de St Martin.

Photo n° 19 : Borne de limite entre St Martin de Belleville et St-Martin-la-Porte au lac du Lou.

Photo n° 20 : Bassin de la Villette, inscription : DON DU CONTE PILLET-WIL DE PARIS FAIT EN 1858.

Ce bassin est un don du Comte Pillet - Will comme celui du village des Champs.

Décompte en date du 4 mai 1859 des dépenses du bachat de la Villette :

Payé au tailleur de pierre :

Janicolo : 100 f 00

Achat de la place de la fontaine : 10 f 00

Une journée avec les bœufs : 1 f 00

Frais pour le port des pierres :

- 3 litres d'eau de vie : 3 f 00

- pain : 2 f 00

Un souper à Ravier et Deléglise : 3 f 00

2 journées - souper à 4 personnes : 6 f 00

Conclusion de la convention - réception

1 f 00

Alamond - cercles du bachat : 8 f 00

A Boniface Maurice, forgeron : 2 f 00

Chaumaz Auguste - journées de vacations

pour monter le bachat : 19 f 80

Avec Joachim Prarioz : 7 f 50

Diverses dépenses : -

Total 267 f 35

Cabinet GEOMETRES-EXPERTS
 Bornage - Division - Aménagement foncier
 Lotissement - Copropriété - Diagnostics immobiliers
 Topographie - Nivellement de précision
 Implantation - Auscultation d'ouvrage

GE-ARC
 Y. CHRETIEN - J. DUPONT
 Géomètres-Experts DPLG
 14 Av République - 73140 St Michel de Mnne
 Tél: 04-79-56-54-63 Fax: 04-79-59-21-49
 St Michel de Mnne Mail: ge-arc.geometres@wanadoo.fr

Carrefour market

ST JEAN DE MAURIENNE  provencia.fr

**CHARPENTE - COUVERTURE
 PALETTES - CAISSERIES**

ETS COVAREL G.
 sarl au capital de 8000€
 Z.I. - 73300 VILLARGONDAN
 Tél. 04 79 64 14 40
 Fax : 04 79 59 91 75

JULLIARD
 BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

12, rue du Général Ferrié - BP 15
 73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE
 Tél. : 04 79 56 50 21 - Fax : 04 79 59 22 41

PETITS TRAVAUX
 - VRD - MACONNERIE - ESPACES VERTS -
 DEBROUSSAILLAGES - ETC ...

SAINTE MARIE DE CUINES
 Tél. : 06.09.96.05.78
 Fax. : 04.79.56.84.19

MTPE 

MARCELLIN
 Tuyauterie Chaudronnerie
 Maintenance Industrielle

M-T-I
 Z.A. des Oeillettes - 73140 Saint Martin La Porte
 Tél : 04 79 56 67 67 - Fax : 04 79 59 25 87

MENUISERIE

TRIVERO
 21 Grande Rue
 73140 ST MICHEL DE MAURIENNE

TpManno
 Terrassement - VRD - Maçonnerie
 Rue de la Goratière - ZI du Pré de garde II
 73300 St Jean de Maurienne
 Port. : 06 60 80 72 34 / 06 61 40 96 94
 Tél. : 04 79 59 90 69
 Fax : 04 79 59 61 55
 E-mail : tpmanno@orange.fr
 Siret : 429 723 307 00030

EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS
 RHÔNE-ALPES/AUVERGNE
 Etablissement SAVOIE-LEMAN

L'entreprise qui vous ouvre LA VOIE...

SAINTE-JULIEN-DE-MONTDENIS
 Z.A. du Pré de Pâques
 73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS
 Tél. : 04 79 59 81 03
 Fax : 04 79 59 53 76

ALBERTVILLE
 277 Route des Peupliers
 GILLY-SUR-ISERE
 73205 ALBERTVILLE Cedex
 Tél. : 04 79 32 12 44
 Fax : 04 79 37 48 55

Adresse principale :
 2 rue Centrale - BP67 - 73420 VOGLANS
 Tél. 04 79 52 08 00 - Fax 04 79 52 08 01

Siège Social :
 Immeuble Hélianthe - 3 rue Hrant Dink
 69285 LYON Cedex 02

Filiale d'EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS
www.travauxpublics.eiffage.com

lamurebianco
 l'énergie qu'il vous faut

Fiouls domestiques - Carburants - Lubrifiants - Gaz naturel
 Entretien chauffage - Nettoyage de cuves

Pontamafrey 04 79 83 40 38
 Modane 04 79 05 23 58 St Michel Maurienne 04 79 56 61 37

www.lamurebianco.fr

POMPES FUNÈBRES MAURIENNAISES
 VIAL - CONDEMINE

46, avenue du Mont-Cenis
 73300 ST-JEAN-DE-MAURIENNE
 24h/24h E-mail : pfmauriennes@orange.fr 7 jours sur 7

Tél. : 04 79 83 21 77
 Port. : 06 43 24 84 86
 Fax : 04 79 59 86 59

VERNEY Frères **BATIMENT - T.P.**

Siège social :
 295, rue du 24 Août 1944 — LE BOCHET — 73870 MONTRICHER-ALBANNE
 Tél. 04 79 59 61 21 Fax : 04 79 59 65 62

BERNARD PLAISANCE
 CHAUFFAGE - SANITAIRE
 15, Grande Rue
 73140 St-Michel-de-Mnne
 Tel./Fax : 04 79 56 57 90

PRISME
 SECURITE EN HAUTEUR

MARTOÏA B.T.P.

TERRASSEMENT • DEMOLITION • GROS ŒUVRE
 SCIAGE • VRD • GENIE CIVIL • ROUTES

263 Rue de Guille - 73300 St Jean de Maurienne
 Tél. 04 79 64 08 09 - Fax : 04 79 64 14 48

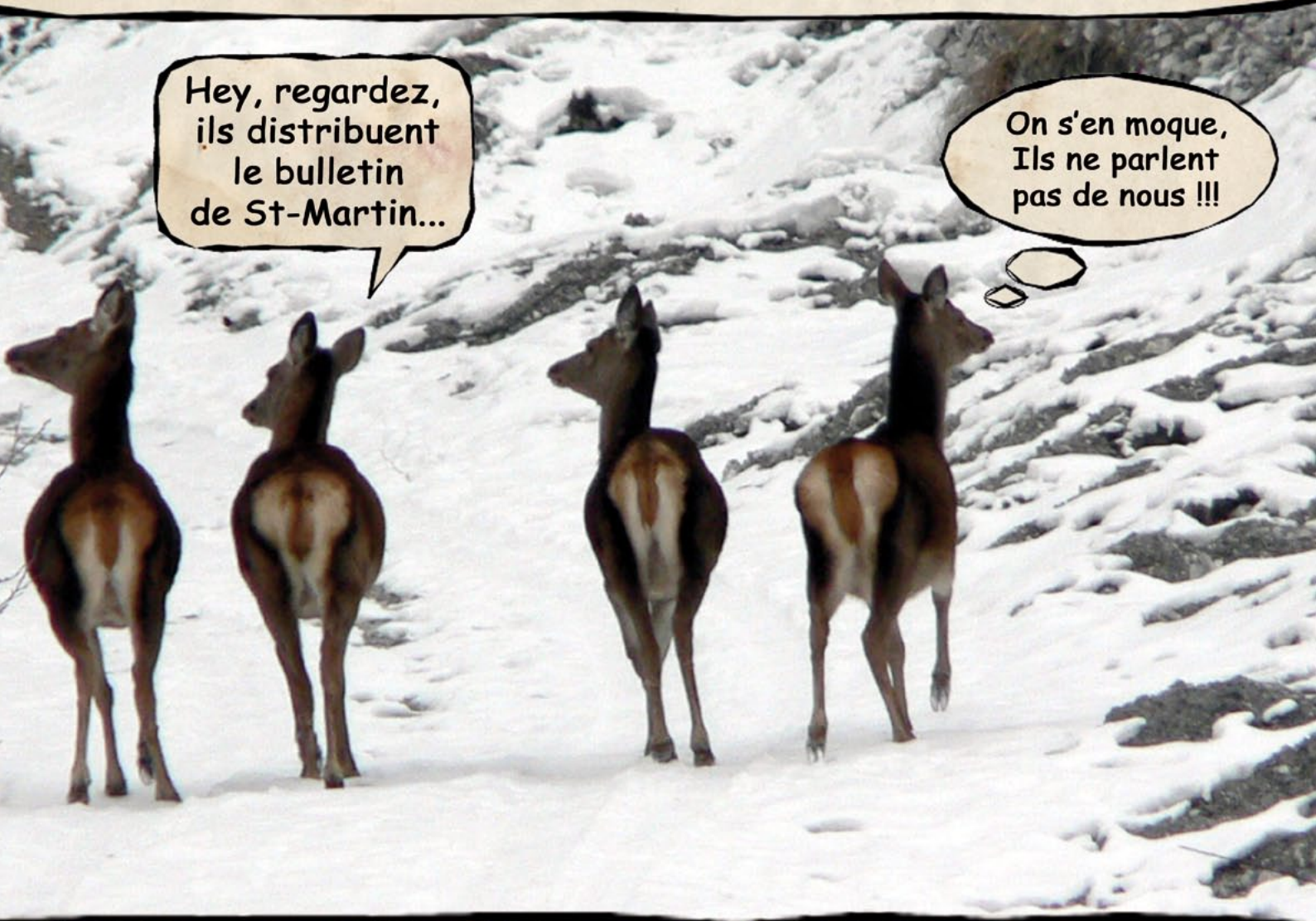
Maurienne Automobile Diffusion
 La passion automobile

M.A.D.
 Agent officiel 
 Agent officiel 

Dépannage 24h/24 : 06 08 68 70 58

Z.I. Les Plans, B.P. 01
 73301 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE CEDEX
 Tél: 04 79 64 43 10 - Fax: 04 79 64 25 22

Pendant ce temps, aux alentours de Calypso...



Hey, regardez,
ils distribuent
le bulletin
de St-Martin...

On s'en moque,
Ils ne parlent
pas de nous !!!



Le lac du Lou



La croix des Carraz

**Saint
Martin-la-Porte**
SAVOIE

**BULLETIN
MUNICIPAL
2012**
N35